

Lettre du ministère des Affaires étrangères luxembourgeois sur la reconstruction du Luxembourg (22 août 1946)

Légende: Le 22 août 1946, le Ministère luxembourgeois des Affaires étrangères transmet aux différents ministres du pays une lettre contenant un questionnaire, établi par la Commission des Nations unies sur la reconstruction économique des régions dévastées, afin de dresser un aperçu des besoins économiques d'urgence au Luxembourg.

Source: Archives Nationales du Luxembourg, Luxembourg. UNO. Département des Affaires économiques. Reconstruction économique des pays, AE 7804.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/lettre_du_ministere_des_affaires_etrangeres_luxembourgeois_sur_la_reconstruction_du_luxembourg_22_aout_1946-fr-bbd35609-6d3d-4fd5-8e85-353e8ae9f576.html

Date de dernière mise à jour: 14/05/2013

Lettre du Ministère des Affaires étrangères luxembourgeois relative au questionnaire sur la reconstruction du Luxembourg (22 août 1946)

Ministère

des Affaires Etrangères Luxembourg, le 22 août 1946.

Cette lettre a été adressée à :

**Monsieur le Ministre des Transports,
Monsieur le Ministre de l'Agriculture,
Monsieur le Ministre des Affaires Economiques,
Monsieur le Commissaire à l'Office du Travail, et
Monsieur le Préposé de l'Office des Statistiques**

Monsieur

La Commission de la Reconstruction Economique des Régions Dévastées établie au sein des Nations Unies s'est proposée d'étudier la situation économique créée en Europe par la guerre en vue de recommander au Conseil Economique et Social des Nations Unies les remèdes de nature à redresser cette situation.

Pour se documenter sur la question à étudier, cette Commission a élaboré un questionnaire auquel les pays intéressés sont appelés à répondre.

Je vous donne ci-après les questions qui intéressent votre compétence en vous priant d'y répondre d'urgence (jusqu'au lundi au plus tard) dans un rapport précis. Pour votre orientation, je vous signale que ce rapport va être transmis tel quel au siège de la Commission à Londres par le Ministère des Affaires Etrangères.

Votre rapport doit comporter une réponse sur les questions suivantes :

M. le Ministre des Transports.

Quantités actuellement utilisables de matériel roulant, de véhicules, de chalands et navires, comparées à celles d'une période d'avant-guerre.

M. le Ministre de l'Agriculture.

1.) Niveau actuel de la production agricole, comparé à celui des années typiques d'avant-guerre (superficie, rendement, production.)

2.) Niveau prévu de la production agricole qui pourra être atteint à l'aide des installations, de l'outillage et de la main-d'œuvre existant actuellement, en supposant que les matières premières et l'énergie seront fournies en quantité suffisante, comparé à la production d'avant-guerre.

Pr. le Ministre des Affaires Etrangères, l'Attaché,

M. le Ministre des Affaires Economiques

1.) Dans quelle mesure le redressement économique immédiat est-il entravé par la pénurie de moyens financiers ?

2.) Niveau de consommation des denrées alimentaires et autres biens de consommation et situation en matières d'habitation, envisagés pour la période 1946-1947 et pour la période 1946-1951, si des prévisions ont été établies pour cette dernière ?

3.) Le plan de développement du pays modifiera-t-il les aspects matériels de la production d'avant-guerre et

sous quelles formes ?

4.) Dans quelle mesure les changements envisagés dans les aspects de la production d'avant-guerre tiennent-ils compte des modifications de l'économie des autres pays ?

5.) Dans quelle mesure ces changements résultent-ils de la nécessité d'accroître les exportations ?

6.) Dans quelle mesure ces changements résultent-ils de la nécessité de diminuer les importations ?

7.) Dans quelle mesure ces changements dépendent-ils de l'importation de biens de capital ?

8.) Dans quelle mesure ces changements dépendent-ils de l'importation de matières premières ?

9.) Volume des importations annuelles (par groupes de produits à usage industriel) nécessaires, pour la période 1946-1948 (et si possible, pour une plus longue période) pour assurer le ravitaillement normal.

10.) Volume des produits (par groupes d'industries) disponibles annuellement pour l'exportation en exécution du plan de redressement et de développement.

11.) Dans quelle mesure envisage-t-on des difficultés pour trouver des marchés d'exportations dans les pays qui peuvent procurer les importations nécessaires ou fournir des devises étrangères convertibles ?

A l'appui de la réponse à cette question, il y aurait lieu d'obtenir des renseignements appropriés sur les accords commerciaux existant actuellement ou envisagés.

12.) Balance des comptes prévue pour les années 1946-1948 et, si possible, pour les années suivantes.

A l'appui de la réponse à cette question, il y aurait lieu de répondre dans la mesure du possible aux questions suivantes :

a. Le fret qui sera payé annuellement pour les importations de la période 1946-1948 (et, si possible, pour les années suivantes).

b. Total annuel des recettes en devises étrangères provenant des transports maritimes et des taxes de transit pour les mêmes périodes.

c. Les autres recettes et paiements annuels et devises étrangères résultant des importations "invisibles" prévus pour la même période (touristes, émigrants, intérêts et dividendes, envois de fonds, etc.)

13.) Montant minimum des crédits étrangers nécessaires annuellement pour la période 1946-1948, et si possible pour une période plus longue, pour couvrir le déficit de la balance internationale des comptes.

Les questions 4, 5, 6, 7, 8 découlant de la question 3) pourront être traitées ensemble, comme une seule et unique question.

Les questions 9, 10, 11, 12, 13 concernant le commerce extérieur et la balance internationale des comptes.

M. le Commissaire à l'Office National du Travail.

1.) Résumé sommaire des répercussions de la guerre sur la population et la main-d'œuvre.

2.) Dans quelle mesure sera-t-il nécessaire d'importer de la main-d'œuvre, en tenant compte de la main-

d'œuvre supplémentaire rendue disponible par de nouvelles mesures de démobilisation ? Dans quels pays envisage-t-on de recruter cette main-d'œuvre ?

3.) Dans quelle mesure envisage-t-on un surcroît de travail au cours des prochaines années, affectant quelles catégories de travailleurs ? Envisage-t-on l'immigration de ces travailleurs supplémentaires et dans quelle mesure ?

M. le Préposé à l'Office des Statistiques.

Caractéristiques de l'évolution des taux de naissance et de décès, des mouvements de population (y compris les modifications dans la répartition par profession, les changements dus aux migrations, etc.) et les différents facteurs qui s'y rattachent.